RÉPUBLIQUE FRANÇAISE • LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

Bagneux

Bagneux, le 13 mars 2019

Marie-Hélène Amiable
Maire de Bagneux
Conseillère départementale

N REF : MHA/LA

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Elysée
75008 PARIS

Monsieur le Président,

Maire de Bagneux, je souhaite vous adresser mes attentes pour ma ville et ses habitants. Des habitants dont je vous porte les exigences et doléances ce vendredi 15 mars au matin.

Bagneux est une ville populaire à 3 km de Paris. Nous comptons 67% de logements sociaux. Dans ma commune, les habitants ont un revenu inférieur de 13% à la moyenne nationale. Le projet que je porte pour Bagneux impulse une véritable transformation de la commune, avec la perspective de l'arrivée de 2 métros en 2021 et 2025. Il s'agit donc de répondre à des besoins en pleine expansion mais avec des dotations en baisse depuis plusieurs années, puisque depuis 2016, nous avons subi une perte cumulée de 9 millions d'euros.

C'est pourquoi, dans cette période, je tiens à vous faire part de ma détermination à agir, avec les Balnéolais, en faveur de l'égalité territoriale pour que nous disposions des moyens de nos ambitions.

Préoccupation majeure des habitants, la question du logement doit devenir une priorité de votre gouvernement. Nous avons engagé la réhabilitation de quartiers entiers et de plus de 1200 logements, notamment dans nos 3 quartiers en Politique de la ville. Les bailleurs soutiennent cette démarche mais la loi ELAN les prive de moyens considérables pour mener à bien des travaux nécessaires de grande ampleur. C'est pourtant l'une des conditions pour développer la mixité dont nos quartiers ont besoin.

A Bagneux, nous avons fait le choix de signer une charte des promoteurs pour contenir les prix de sortie des logements et favoriser ainsi l'accession pour nos habitants. Mais le coût du foncier reste un problème majeur dans les zones tendues comme l'Ile de France. Pour répondre à la demande de logements, une nouvelle législation s'impose pour un encadrement du prix du foncier au plan national. Face à cet enjeu de tout premier plan, il convient de remettre en place l'aide à la pierre, qui fait aujourd'hui cruellement défaut

Dans notre département des Hauts-de-Seine, où 22 communes sur 36 ne respectent toujours pas la loi SRU, il est urgent d'augmenter les pénalités financières pour ces villes contrevenantes, alors que nous comptons 3500 demandeurs de logements.

Alors que de toutes parts, scientifiques et citoyens alertent sur les dangers qui pèsent sur l'avenir de la planète, Bagneux fait partie des communes qui s'engagent pour le développement durable. Réseau de géothermie de 13 km, développement d'espaces verts,

Hôtel de ville
57 avenue Henri Ravera
92220 Bagneux

www.bagneux92.fr
Tél : 01 42 31 60 00

Agrocité structurent notre projet. Reste que pour diminuer la place de la voiture en ville, les moyens de l'Etat font défaut pour améliorer les conditions de transports publics. Je pense particulièrement pour ce qui nous concerne aux dysfonctionnements incessants sur le RERB et aux manques de fréquences de régularités de notre réseau de bus, alors que nous sommes tout proches de la capitale.

Les investissements en faveur des transports collectifs non polluants devraient être amortis sur 80 ans, pour en faciliter le financement.

L'enjeu de l'égalité territoriale passe évidemment par des ressources financières stables pour des communes comme Bagneux, qui doivent répondre à des besoins économiques et sociaux croissants des habitants. La Dotation de solidarité urbaine que nous percevons ne saurait, à elle seule, compenser la baisse de nos dotations ni satisfaire ces besoins.

La péréquation devrait au contraire voir sa part tripler. Les charges sociales des collectivités devraient aussi être mieux prises en compte dans ces calculs.

D'autant que, j'y tiens beaucoup, les services publics locaux jouent un rôle majeur dans ma commune, pour répondre à la nécessité de proximité, alors que nombre de services publics nationaux comme la trésorerie ou la caisse d'assurance maladie réduisent leur présence.

Face à un processus de désertification qui touche villes et campagnes, il convient de mettre en place un moratoire sur la fermeture des services publics et d'avancer vers un engagement de « 0 fermeture » !

En matière de santé, par exemple, nous avons fait le choix de développer les activités de notre centre municipal de santé, qui permet à des milliers d'habitants aux revenus modestes de pouvoir se soigner. Ma préoccupation porte aussi sur l'avenir de l'Hôpital Béclère. Après la fermeture de plusieurs services, ce sont les urgences de cet établissement qui se trouvent dans un état critique. Il s'agit du dernier et seul hôpital public dans un secteur déjà démuni en lieux de soins. L'hôpital privé d'Antony, dont les prestations ont des coûts très importants, ne saurait répondre, à lui seul, à la diversité de la demande dans le sud du département.

Plus globalement, il y a urgence à donner tous les moyens nécessaires à l'hôpital public.

Telles sont les demandes que je souhaite porter à votre connaissance.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre commune et à ses habitants, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

MAIRIE DE BAGNEUX HAUTS DE SEINE

Marie-Hélène AMIABLE
Maire de Bagneux
Conseillère départementale
des Hauts-de-Seine